

POUR LES JEUNES ET POUR LA SOCIÉTÉ

Perspectives

*par Vincent Berthet **

Il y a quelque chose de commun, dans les sociétés européennes, entre l'enjeu de la reconnaissance des diversités culturelles, dans une perspective de confrontation et de dialogue, et l'enjeu de la place que ces sociétés laissent prendre à leurs jeunes. Plusieurs indices laisseraient penser que, dans un domaine comme dans l'autre, les logiques de repli et de protection, ou les conduites de bienveillance passive, sans relations réelles, pourraient l'emporter dans le comportement des groupes majoritaires.

En ce qui concerne les jeunes, la connexion entre un vieillissement moyen de la population – qui théoriquement pourrait faire ressentir les jeunes comme utiles, ne serait-ce que pour financer les retraites – et un reflux des solidarités ordinaires ou « traditionnelles » (reflux que reflètent en partie d'ailleurs des comportements de jeunes) peut avoir cette implication : une ignorance mutuelle entre jeunes et adultes. Ces derniers « ne voient pas » ce que les jeunes pourraient apporter (et en fait apportent déjà) aux sociétés... tout en montant en épingle leurs éclats – émeutes urbaines, pratiques culturelles jugées marginales... – ce qui auto-justifie leur maintien à distance, et en mythifiant, d'autre part, l'état de jeunesse. Ce n'est pas souhaiter la réédition des guerres qui faisaient des jeunes des héros utiles, mais au prix de leur vie, que de lire la suppression du service national, par exemple, comme un recul de la dynamique d'échange entre les jeunes et leur société d'appartenance. On peut faire l'hypothèse que la défiance à l'égard des jeunes – qui n'a rien à voir avec les conflits de générations attestés déjà par Platon – s'alimente d'une incertitude et d'une fragilité de tous quant à l'« accès aux sources ordinaires de l'identité » (1) : affaiblissement des affinités et des appartenances, indigence des projets de vie, confusion entre la compassion et le coup de cœur... C'est l'adulte faible et crispé, crispé parce que faible, que menacent le jeune et ses chantiers intérieurs.

D'autres éléments portent à estimer, au contraire, que les relations entre adultes et jeunes, globalement, se sont pacifiées, que le positionnement dans le « statut social » de jeunes est reconnu par les institutions, ou au moins toléré ; il est admis que la jeunesse peut se prolonger bien plus longtemps qu'il n'y a vingt ans. On peut constater, dans le même sens, que les dépenses de la collectivité pour une partie des jeunes – les plus « intégrés », en fait – croissent sans cesse, et que celle-ci fournit, par politiques nationales ou locales interposées, des efforts conséquents pour prévenir ou chercher à résoudre une partie des pro-

* Economie
& Humanisme

(1) P. Boulte, Individus en friche, essai sur l'exclusion, DDB, 1995.

OPINION

Des politiques émietées

La France n'a pas su se donner une politique de la jeunesse globale et cohérente. Il existe des politiques de l'« emploi des jeunes », ou de « la culture pour les jeunes », ou de la « santé des jeunes »... Ceci induit le fait que les jeunes sont toujours subordonnés aux objectifs spécifiques qui sont ceux de ces politiques (1), et comme pris dans les mailles des cloisonnements de la gestion publique : cloisonnements horizontaux classiques, doublés des cloisonnements verticaux du découpage des « compétences » entre UE, Etat, Région, Département, Intercommunalité ou Pays, commune. Ils se voient d'autre part excessivement découpés en catégories d'âges relativement étanches et figées, les aides proposées aux plus jeunes disparaissant avec le glissement vers la catégorie supérieure, etc. Le fait que la France n'arrive pas à instaurer réellement le droit à un crédit-formation standard utilisable en tout ou partie, qui à dix-huit ans, qui à vingt-deux ou vingt-six ans, voire au delà, illustre bien cette rigidité (2).

Certes, une politique de la jeunesse n'est pas facile à formuler ; outre le fait que la solution vichyste en la matière demeure un repoussoir, l'élu est en désarroi pour fonder une politique qui intègre toutes les dimensions nécessaires, en nombre illimité, et qui soit construite avec des jeunes dont l'hétérogénéité, notamment dans leur rapport au travail (et à la formation), est aussi manifeste que l'éclatement de leurs formes de mobilisation et d'expression.

Mais on est en droit de se demander si la « tare congénitale » de l'action publique n'est pas tout simplement de refuser aux jeunes, même majeurs, l'application de la cohérence républicaine, en particulier sur le terrain de l'égalité. Le jeune est « bon à éduquer », doit s'intégrer dans la vie sociale et professionnelle, etc. Et l'octroi de mesures, partiellement inadaptées dans la durée, ce que l'on ne peut éviter, à des situations liées à un contexte – une part des jeunes dits « en difficulté », par exemple, n'aurait plus de problèmes lorsque la conjoncture économique est plus favorable pendant six mois – ne remplace pas la reconnaissance du droit ; en quelque sorte, le jeune est sommé d'être un citoyen impeccable sans en recevoir (accès au travail, au revenu, à une place proportionnée dans l'espace public...) les moyens.

Economie et Humanisme

(1) Ainsi en vient-on assez « naturellement » à définir les publics par des noms de dispositifs : « emplois-jeunes », TUC, CES...

(2) La proposition reprise à la fois par Michel Rocard et par Jacques Barrot en 1998 situant le volume de ce crédit-formation universel à quatre années.

blèmes qu'ils vivent... et posent. Mais dans cette configuration du jeu social, que se dit-on, que se doit-on réellement ?

L'attitude de fond et les pratiques que suggèrent les lignes directrices et une bonne partie des articles du dossier qui se clôt ici vont au delà de ces tendances infra-démocratiques à l'éviction ou à la cohésion sociale molle ; elles sont plus offensives, plus difficiles, et sans doute plus libératrices. Elles s'alimentent d'une



rationalité, celle du nécessaire croisement de toutes les formes de compétences dans des sociétés qui ne peuvent construire leur avenir qu'en prenant acte de la complexité du monde et de ses changements rapides. Elles prennent source également dans l'expérience heureuse (au premier sens du terme : le bonheur est un moteur sociétal dont on ne parle pas assez) des groupes sociaux qui, sur initiatives de jeunes ou d'adultes, se structurent dans un « métiss-ages » plus ou moins formalisé et plus ou moins fréquent : des associations, notamment de solidarité, de loisirs, de culture, de sports, une partie des lieux d'éducation et d'enseignement, un petit nombre d'organisations (urbaines ou rurales) orientées vers le développement local, et bien sûr certains groupes professionnels ou familiaux attestent de ce que l'on peut appeler l'harmonie-conflictualité féconde du vécu et des projets inter-générationnels. Ces réalisations, bien souvent, sont basées sur une expérience préalable des jeunes entre eux et sur leur prise de parole autonome, mais répercutée et, en partie au moins, entendue.

Plusieurs registres de la vie collective peuvent être mis en relief comme des sites possibles de ce vécu sociétal de reconnaissance mutuelle ; et plusieurs points d'attention quant aux pratiques peuvent être cités comme en étant porteurs.

Le premier de ces registres pourrait être oublié tant il est évident : il s'agit de l'ensemble des enjeux importants pour le devenir des sociétés : enjeux environnementaux, enjeux reliant la vie en société à des valeurs jugées importantes, enjeux de la paix et du dialogue des cultures (2)... Une partie des politiques, ou des responsables associatifs, n'ont pas encore compris que c'est le vide de projet, ainsi que les phénomènes de captation du pouvoir (3), qui induisent les jeunes à ne pas se mobiliser dans telle ou telle de « leurs » organisations. Ceci ne résout pas l'obstacle difficile que représente, pour un mouvement de société, l'engagement le plus souvent bref des jeunes. Plus précisément, y compris pour des dimensions de vie quotidienne, l'espace local (canton, commune, ville et parfois quartier, milieu scolaire) semble pertinent pour une prise de responsabilités des jeunes ouvrant sur une coopération jeunes-adultes, à condition bien sûr de donner à celle-ci des enjeux et marges de manœuvre réels. L'action enracinée localement a notamment pour avantage de permettre une sédimentation des expériences réalisées par des jeunes dans la mémoire collective, et donc une certaine transmission des énergies créatives d'une génération de jeunes aux suivantes. Ceci étant, les Conseils communaux ou départementaux de la Jeunesse – et non de la pré-adolescence – sont très rares encore.

Quant aux attitudes génératrices d'une intégration des jeunes et d'une rencontre inter-générationnelle, elles se réfèrent d'abord à

(2) Cf. les pratiques de coopération France-Chine reposant de part et d'autre sur des groupes de jeunes, notamment en Bretagne. *Economie & Humanisme* 366, octobre 2003.

(3) Que peut en partie au moins décourager l'intervention publique. En Belgique, les associations de jeunesse doivent, pour percevoir des subventions, justifier de deux tiers au moins de membres âgés de moins de 35 ans, à tous les niveaux de leur fonctionnement. **G. d'Elloy**, « Les 16-30 ans et la vie associative », *Economie & Humanisme* n° 335.

... « La connaissance de mes racines me donne d'entrer, plus facilement, en relation avec d'autres. Je refuse le rôle dans lequel on voudrait me limiter : simple unité de consommation ou de production. Je refuse l'image dans laquelle les médias enferment les jeunes : violents ou coupables. Je veux me construire comme jeune responsable, ayant des opinions et des projets qui me sont propres. »

(extrait de la « Charte du vivre ensemble », JOC, 2003)

l'idée que les actions – et les dépenses – visant l'intégration des jeunes servent en fait l'ensemble de la société (4). Elles s'enracinent, plus concrètement, dans ces données de base que sont la considération, la disposition à écouter les jeunes et à leur laisser assumer de réelles responsabilités.

Elles renvoient, du côté des organisations, y compris l'administration d'Etat, à la nécessité de rompre avec les politiques segmentées (5), de mettre en œuvre des financements et autres appuis qui soient « des leviers et non des guichets » (6), ainsi que de consulter et associer authentiquement des jeunes, par la mise au point de méthodes et moyens d'action en partie nouveaux.

Du côté des intervenants sociaux, comme des citoyens conscients de leur propre responsabilité en ce domaine, plusieurs attitudes peuvent être suggérées : la première est la valorisation des compétences sociales (culturelles, artistiques, techniques ou relationnelles) des jeunes, dans leur diversité (7). La seconde est son corollaire : elle consiste, sans se renier ou oublier les leçons des mouvements sociaux passés, à relativiser le « génie des adultes » (8), afin de libérer les capacités d'innovation collectives (9). La troisième est de risquer un certain nombre d'ouvertures ou de « premiers pas » vis-à-vis des jeunes isolés (10) ou vivant diverses situations de mal être, sans projets, voire objectivement déviants. Si les jeunes ne sont pas à considérer comme victimes et sont appelés à prendre une place d'acteur dans le jeu social, c'est bien les adultes qui doivent leur permettre cet espoir. « Certains parmi les plus jeunes, témoigne un animateur de quartier, n'arrivent plus à rêver qu'il y a un quotidien possible pour eux ; c'est nos raisons de vivre qu'ils ont besoin d'entendre. »

Vincent Bertbet

(4) Voir l'explicitation du « besoin collectif de jeunes » en Limousin, p. 70.

(5) Cf. la mise en œuvre d'une politique jeunesse globale par le Conseil général de Savoie. Lire également dans ce dossier l'article de **C. Royon** sur les Pyrénées-Atlantiques et l'article table-ronde...

(6) in Plan d'action Jeunesse de la Ville de Grenoble.

(7) Ce que les systèmes d'enseignement, en particulier, font peu, la diversité des élèves y étant souvent présentée (cf. les formulations du « Débat national 2003 sur l'école ») comme un problème à résoudre et non une chance.

(8) Lire plus haut l'article de **J.C. Caner**.

(9) A la production de l'émission Téléécités (France 3 Ile-de-France et Nord-Picardie) autour de Toufik Fares, 150 jeunes se sont déjà associés comme « co-réalisateurs ».

(10) La solitude (et le taux de suicide) des jeunes sont considérables en France, en particulier en milieu étudiant.